



Dachorganisation der Schweizer **KMU**
Organisation faîtière des **PME** suisses
Organizzazione mantello delle **PMI** svizzere
Umbrella organization of Swiss **SME**



136^e Rapport annuel

2015

Editorial	4
------------------	---

Le monde des PME

Une entreprise visionnaire à visage humain	8
Une entreprise innovante	12
«Le prix est décisif, mais la qualité prime»	15

Dossiers-clés

Formation professionnelle	20
Politique économique	22
Energie et environnement	24
Développement territorial	26
Mobilité	28
Politique fiscale et financière	30
Politique sociale	32
Politique du marché du travail	34

Organisation

Chambre suisse des arts et métiers	38
Comité directeur	39
Secrétariat	40
Fonds de protection	41

Institutions PME

Femmes PME Suisse	44
Fondation PME Suisse	45
proparis Prévoyance arts et métiers Suisse	46
Institut suisse pour la formation des cadres d'entreprise IFCAM	46

Organes et organisations membres

Comité directeur	48
Présidents et membres d'honneur	49
Chambre suisse des arts et métiers	50
Liste des organisations membres	53

A même de lancer et de faire aboutir un référendum et une initiative

Durant l'année sous revue, l'Union suisse des arts et métiers usam a atteint son objectif stratégique: renforcer encore sa capacité à lancer et faire aboutir un référendum et une initiative.

En 2015, année d'élections fédérales, l'usam, plus grande organisation faîtière de l'économie suisse, a investi, comme les années précédentes, toute son énergie pour la sauvegarde du modèle suisse de réussite économique. Après le succès des campagnes contre les initiatives 1:12 et sur les salaires minimums, contre l'impôt successoral et la suppression de l'imposition forfaitaire, l'usam a manifesté dans la campagne contre le nouvel impôt Billag sur les médias sa capacité à lancer et faire aboutir non seulement un référendum, mais aussi une initiative. Huit semaines ont suffi pour récolter les 50 000 signatures nécessaires au

référendum et, au final, les 100 000 requises pour une initiative. Même si le scrutin s'est soldé par un échec, le oui l'ayant emporté de justesse par 50,08% des voix, il est clair aujourd'hui que le référendum «Billag» était plus que justifié. Le débat politique approfondi qui a été lancé sur la conception et les coûts du service public de la SSR ne saurait plus être éludé. Mais alors même qu'on chipotait sur des questions de style au lieu d'avancer des arguments, les grands acteurs de la scène médiatique suisse, dont la SSR, tentaient déjà d'établir un accord d'exclusivité entre pairs pour rétrécir encore le pluralisme des médias en Suisse.

Attention :
nouveau piège fiscal !



NON

Modification de la loi sur la radio et la télévision (LRTV)
Nouvel impôt Billag

www.nouvelle-redevance-billag-non.ch



Avec le président Jean-François Rime et les vices-présidents Jean-René Fournier et Rolf Büttiker, la présidence de l'Union suisse des arts et métiers usam mise sur un renforcement systématique des intérêts des PME.

L'usam a également obtenu des succès dans son domaine-clé: la réduction des coûts de la réglementation. Le Parlement ayant accepté la motion Fournier, le Conseil fédéral est maintenant tenu d'appliquer enfin les mesures qu'il a lui-même prévues dans son rapport pour réduire les coûts de la réglementation. Rien que pour douze domaines au niveau fédéral, ce rapport fait état de dix milliards de francs de coûts réglementaires par année. Vu la force du franc – ou plutôt la faiblesse de l'euro – il est toujours plus important pour l'économie suisse de bénéficier de conditions-cadre favorables. Le succès de la motion du vice-président

de l'usam est un pas décisif dans la bonne direction. Ce sont maintenant des actes, et non des paroles, que l'on attend du Gouvernement.

Par ailleurs, le oui des deux Chambres à la motion Fournier témoigne du renouveau des forces bourgeoises, comme le peuple en a manifesté le vœu lors des élections du 18 octobre 2015. Représentée désormais par cinq membres de sa direction aux Chambres fédérales, l'usam aura encore davantage de chances de se faire entendre et de défendre la cause des PME, pièces maîtresses du modèle suisse de réussite économique. En 2016, l'usam continuera de défendre résolument les intérêts des

300 000 PME qu'elle représente et de s'engager en faveur d'un marché du travail libéral et d'une place économique suisse compétitive.





Le monde des PME



Hôtel Schweizerhof Lenzerheide – Au cœur des Alpes grisonnes, le luxueux 4 étoiles allie harmonieusement tradition, design et modernité. Entrepreneurs avisés, Claudia et Andreas Züllig-Landolt ont réussi la gageure de répondre aux besoins de deux segments de clientèle très contrastés. En effet, le Schweizerhof est à la fois un hôtel familial et un hôtel « bien-être ».

Une entreprise visionnaire à visage humain



Perle du bien-être et hôtel familial : outre son luxueux spa et son hammam, le plus grand de l'Espace alpin, l'hôtel propose une large diversité de spécialités culinaires ainsi que de nombreuses possibilités d'escapades et d'activités sportives. Un lieu de vacances et de détente idéal.



Pour Andreas Züllig, l'écologie et le développement durable ne sont pas seulement une mode, mais un impératif, raison pour laquelle le restaurant de l'hôtel propose, autant que possible, des produits régionaux et naturels ainsi qu'une cuisine nouvelle revisitant les recettes traditionnelles.

Andreas Züllig dirige depuis 25 ans l'hôtel Schweizerhof Lenzerheide. Fidèle à son slogan, «personnalisé, authentique et durable», cet hôtel à la fois familial et «bien-être», qui abrite le plus grand hammam des Alpes, a connu un succès ininterrompu pendant toutes ces années, malgré un environnement très concurrentiel. Il est frappant de constater combien les efforts quotidiens de l'hôtelier et de son équipe vont au-delà de l'ordinaire souci de rentabilité de l'entreprise, prenant en compte à la fois le facteur humain, des considérations environnementales et les caractéristiques de la région. De nombreuses distinctions – tel le *Holiday Check Award* qui l'a placé au 2^e rang du classement des hôtels de famille – montrent à quel point l'hôtel 4 étoiles est apprécié de ses hôtes. D'ailleurs, il y a quatre ans, le

Schweizerhof a été le premier hôtel du pays à obtenir à la fois le label de qualité de niveau III et une quadruple distinction *Steinbock*, l'éco-label suisse.

Conjuguer régional et international

Fondé voilà 111 ans, cet hôtel qui n'a cessé de grandir durant le siècle passé, tout en s'adaptant à l'air du temps, est devenu un véritable petit paradis. Le couple d'hôteliers a particulièrement à cœur de conjuguer les racines historiques de l'établissement et la modernité. «Les exigences des clients quant à la qualité et à l'infrastructure ont, au même titre que la technique, continuellement évolué. Mais l'accueil n'a pas changé», précise Züllig. Plus de 90 % de la clientèle est suisse. «Nombre de nos clients sont des habitués», souligne-t-il, ajoutant qu'«un positionnement clair, de la souplesse, de la préve-

nance envers les clients et le refus de tout compromis sur la qualité, tout cela est aujourd'hui déterminant pour le succès d'un établissement.» Le cuisinier de profession attache aussi une grande importance à la transparence de l'entreprise pour ses employés. «Sans cela, comment pourraient-ils s'identifier à l'établissement?»

Des défis majeurs pour le secteur hôtelier

Avec le franc fort et la baisse du tourisme, un vent froid souffle sur le secteur. «Le contexte monétaire et la météo ne nous laissent guère de marge de manœuvre», déplore Züllig. S'agissant d'une industrie d'exportation tributaire de sa localisation, les prix suisses posent un défi important. «Il n'y a qu'une solution: compenser le franc fort par la prestation», déclare le président d'hôtel-



L'hôtel plus que centenaire allie tradition et infrastructures modernes.

leriesuisse. «Grâce à nos clients réguliers et au niveau élevé de notre service, nous ne souffrons pas autant du recul des nuitées que la majorité des établissements de la branche. Notre chiffre d'affaires reste constant, mais les charges augmentent.» En été, le chiffre d'affaires diminue d'environ un tiers; de plus, les tarifs sont 20 % moins chers qu'en hiver. Alors que, dans les villes, le nombre des nuitées est resté relativement stable, les régions de montagne et destinations touristiques tributaires de la météo, telles que le Tessin, ont enregistré un recul à deux chiffres. «L'îlot de cherté qu'est la Suisse, vu sa monnaie extrêmement forte, pose un défi énorme au secteur du tourisme», souligne Züllig.

Se maintenir en forme pour l'avenir

Un autre défi à relever est la pénurie de personnel qualifié. «L'hôtellerie, secteur proposant le plus de places d'apprentissage, doit pouvoir compter sur une relève qualifiée. Nous devons trouver de nouveaux moyens

de former les jeunes ne possédant qu'un modeste bagage et d'en faire des travailleurs qualifiés. Dans notre branche, l'encouragement de la relève est extrêmement important», affirme Züllig. Il existe cependant un autre obstacle: la débauche de réglementations, qui nous fait perdre tous les jours du temps et de l'argent. «Il faut y mettre un frein», insiste Züllig, faisant allusion aux 2000 pages que compte la nouvelle ordonnance sur les denrées alimentaires. Toujours est-il qu'un grand potentiel, selon lui, reste à exploiter dans le secteur: «Nous devons sensibiliser nos membres aux nouveaux développements technologiques, mais également à l'encouragement de la relève et à la fourniture de produits modernes et compétitifs». Ce dernier point étant d'une importance cruciale, il exige une coopération et des synergies avec les producteurs, agriculteurs et prestataires locaux. «L'écologie et le développement durable ne sont pas seulement une mode, mais aussi un impératif», remarque Züllig.





Antoine Müller, directeur d'Alpes Laser à Neuchâtel, en train de dessiner, à l'intention des profanes, un laser à cascade quantique.

Alpes Laser – Créée à Neuchâtel il y a dix-huit ans, l'entreprise utilise une technologie unique au monde, le laser à cascade quantique, avec de nombreuses applications, notamment dans le domaine de la détection des gaz.

Une entreprise innovante

Basée dans les anciens locaux d'Ebauches SA, à Neuchâtel, Alpes Laser a participé à des projets spatiaux et dispose d'applications dans de très nombreux secteurs tels que le monde de la recherche, l'univers médical, l'aéronautique, mais aussi le domaine de la sécurité. Elle emploie actuellement 23 collaborateurs (7 en production, le reste dans le design et la recherche).

Soutien du Fonds national suisse (FNS)

«C'est lors de son séjour post-doc aux laboratoires américains *Bell Laboratories* que Jérôme Faist a inventé le laser à cascade quantique», explique Antoine Müller, actuel directeur. En 1997, il est cependant revenu en Suisse, où il a bénéficié du soutien actif du FNS. Cela a été indispensable, car le chercheur a

quasiment dû inventer une deuxième fois le laser à cascade quantique. Les brevets de sa propre invention appartenaient en effet aux laboratoires Bell et étaient bloqués. En 1998, Jérôme Faist a créé avec des collaborateurs la société Alpes Laser.

Sans concurrence dans le monde

« Dans le monde, aucun produit ne concurrence actuellement les capteurs QCL, poursuit Antoine Müller. De plus, les applications ne se limitent pas à l'espace aérien. Ces capteurs permettent aussi, par l'analyse de l'air respirable, le diagnostic précoce de l'asthme. Le Laboratoire fédéral d'essai des matériaux et de recherche LFEM utilise des lasers à cascade quantique pour détecter les polluants de l'air. Les or-

ganes de police s'en servent dans le cadre de la recherche d'explosifs. »

L'entreprise en six questions au directeur Antoine Müller

Quels sont aujourd'hui les objectifs d'Alpes Laser ?

Nous espérons aboutir à un nombre important d'applications, notamment dans la détection des gaz. La percée, c'est qu'il devient possible de mesurer plusieurs substances simultanément avec un unique laser à cascade. Or, suivant les substances, cela était impossible dans le passé.

Comment fonctionne un laser à cascade quantique ?

Si un laser est une source de lumière, dans un laser conventionnel, ce sont les propriétés des matériaux

qui permettent d'émettre de la lumière. Dans un laser de première génération, on emploie un rubis dont on dope la couleur et qui réagit au rayon. Sa fluorescence va dépendre du cristal et du colorant. En revanche, avec le laser à cascade, on utilise des méta-matériaux, des matériaux composites.

Quel est le modèle économique que vous poursuivez actuellement ?

Jusqu'en 2006, nous louions des salles blanches. Puis nous avons racheté une entreprise en Allemagne qui nous a permis une verticalisation de la production. Ce modèle s'est cassé la figure en 2010, suite à la crise financière et à l'arrêt de certains clients traditionnels. Nous avons tout repensé.



Les lasers suisses permettent de détecter les polluants dans l'air, d'analyser les traces de gaz dans l'air respirable ou de contribuer au diagnostic précoce de l'asthme.

En quoi s'agit-il d'un changement de paradigme ?

Jusqu'ici, nous fabriquions des produits et les vendions. Aujourd'hui, nous sommes plutôt dans une logique de conception de produits.

Comment voyez-vous l'entreprise dans cinq ans ?

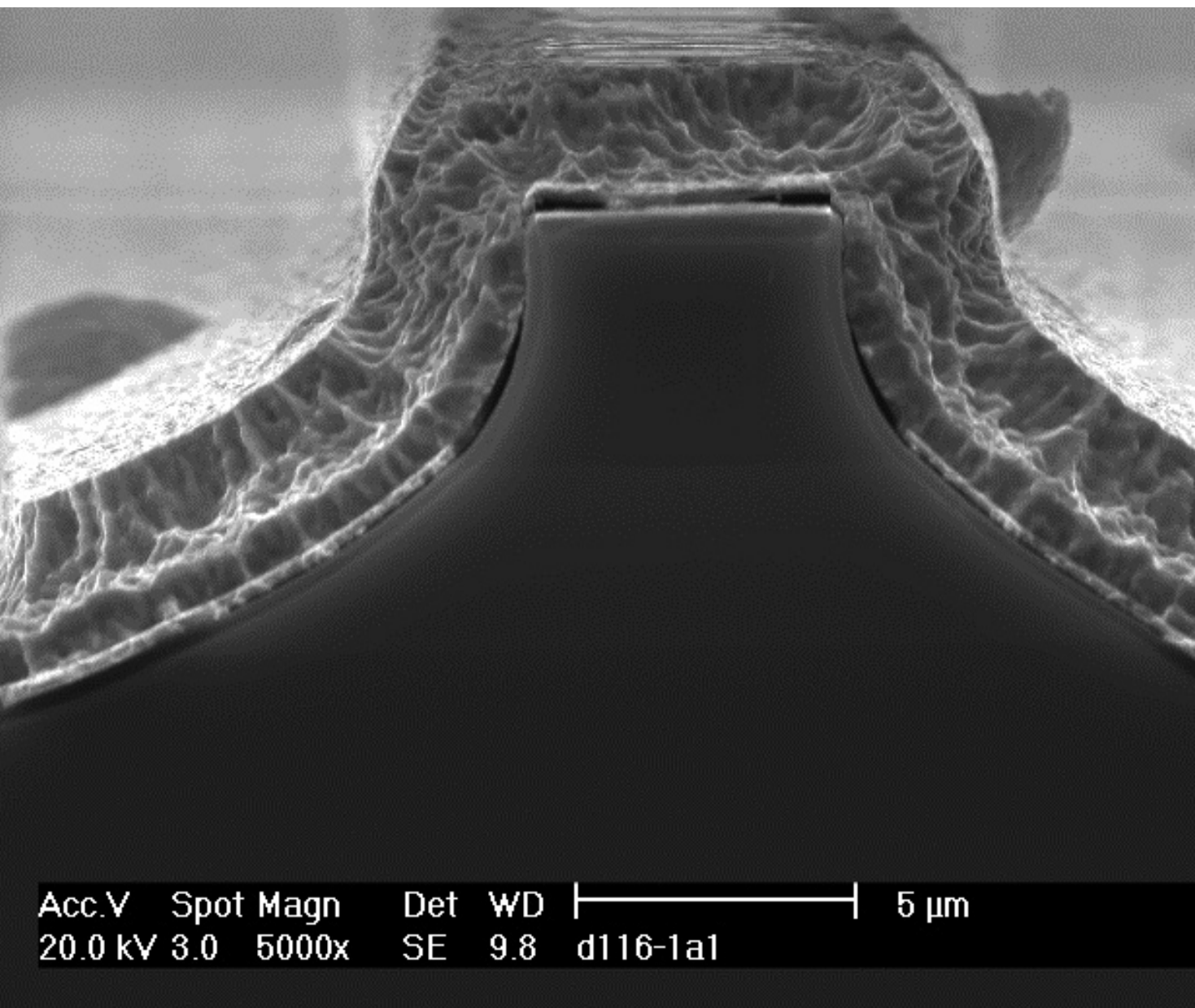
Positionner Alpes Laser comme la référence mondiale en matière de lasers semi-conducteurs. En ma-

tière de lasers à cascade, nous sommes déjà la référence. Nous avons encore des efforts à faire en matière de lasers à haute puissance. Mais dans la spectroscopie de faible à moyenne puissance, notre catalogue est inégalé.

Le vrai rêve ?

Pouvoir intégrer différents potentiels qui existent dans cette région et mettre au point des senseurs inté-

grés comprenant le laser, le détecteur, un dispositif pour l'interaction avec la matière. En offrant un produit à haute performance et à bas coût.



Des sandwichs de matériaux sur lesquels les collaborateurs d'Alpes Laser déposent des milliers de couches fines de semi-conducteurs à base d'indium, de gallium, d'arsenic et d'aluminium.

A. Bill SA – Depuis 1933, la PME bernoise rivalise avec les plus grands de son secteur. Capacité d'innover, d'investir et de se diversifier: ces trois facultés résument l'esprit et la philosophie de l'entreprise.

« Le prix est décisif, mais la qualité prime »



A. Bill SA est active dans le domaine de la construction, de la transformation et de la rénovation.

Employant 120 collaborateurs, l'entreprise A. Bill SA, fondée en 1933 à Wabern et dont toutes les actions sont restées aux mains de la famille, affiche un chiffre d'affaires de 20 millions de francs. « Nous avons toujours été très proches de nos clients », souligne son CEO, Frank Grossmann, précisant que son entreprise se distingue égale-

ment « par la souplesse de ses actions et la rapidité de ses décisions ». Dans son secteur, la construction, cette société propose un large éventail d'activités, non seulement dans la construction, la transformation et la rénovation d'immeubles commerciaux, maisons et appartements, mais encore dans la gestion de biens immobiliers. La PME s'est en

outre spécialisée dans le béton apparent et dans le désamiantage. Ses mandats proviennent aussi bien du secteur public que privé, et notamment d'investisseurs institutionnels. Elle se voit adjudger chaque année une vingtaine de marchés importants et un grand nombre de petits mandats.



L'entreprise mise sur la qualité et l'échange avec ses collaborateurs. C'est ainsi qu'elle s'impose face à la concurrence et se développe dans un secteur en perpétuelle mutation.

Elle accorde également une attention particulière à la satisfaction de ses employés. «Notre personnel compte un grand nombre de collaborateurs de longue date.» Parmi les employés qui s'approchent de la retraite, certains ont fait leur apprentissage dans l'entreprise. «Il importe beaucoup à la direction, relève Grossmann, de soutenir en permanence nos employés dans tous les domaines et de leur offrir en tout temps une oreille attentive, quelles que soient leurs préoccupations. Que ce soit un maçon, un dessinateur en bâtiment, un polisseur, un contremaître, un conducteur de travaux ou un entrepreneur, nous voulons permettre à chaque membre de notre équipe de progresser».

La qualité d'abord

«Nos clients recherchent la qualité avant tout», souligne Grossmann.

«Le prix est certes décisif, mais c'est toujours la qualité qui prime», précise-t-il. Pour lui, la qualité ne porte pas seulement sur l'état final d'un produit, mais également sur tout le processus de réalisation. «Notre règle numéro un veut que nos chantiers soient propres et conformes aux normes de la Suva, que le matériel soit toujours dans un état irréprochable et que tout chantier soit en permanence sous la surveillance d'un responsable sur place.»

A Berne, la PME doit faire face à la concurrence de quinze entreprises. «L'industrie de la construction a connu des mutations considérables ces dernières années», note Grossmann. «L'initiative sur les résidences secondaires cause de sérieux problèmes.» L'évolution démographique et les changements politiques, mais aussi la hausse des prix de l'immobilier et la forte pression

de la concurrence ont affecté la compétitivité. «Nous faisons partie des entreprises qui ont pu résister à la pression. Beaucoup de petites sociétés ont fermé leurs portes ou ont été rachetées.»

Une PME peu affectée par la force du franc

Pour rivaliser avec ses concurrents, il est important de se distinguer d'eux sur le marché, d'une manière ou d'une autre. «L'ouverture de nouveaux champs d'activité, la spécialisation ou l'élargissement des prestations sont des moyens qui permettent d'y parvenir», indique Grossmann. La société A. Bill SA n'est pas directement affectée par la force du franc, car elle n'est active ni dans l'importation ni dans l'exportation, mais la frilosité des investisseurs suisses se fait tout de même sentir. «Si les clients n'investissent

plus, alors que la construction est dans notre pays l'un des secteurs les plus importants, on est bien entendu amené à se demander de quoi l'avenir sera fait», remarque Grossmann.

«Toujours moins de marge de manœuvre: cela doit cesser»

L'an passé, la société A. Bill SA s'est fortement investie dans la campagne contre le nouvel impôt Billag sur les médias. «Il est intolérable que l'on grève ainsi les entrepreneurs d'une double imposition», s'irrite Grossmann. Dès le début, la direction a informé les collaborateurs de ce que signifierait l'acceptation de cette nouvelle redevance par le peuple suisse. «Nous les avons également invités à diffuser ces informations dans leur entourage», poursuit le CEO, qui déplore vivement qu'une si petite majorité ait permis à la redevance de passer la rampe. «Une double imposition de ce type est aussi stérile qu'injustifiée.

Les entreprises doivent riposter. Les rapports coût/bénéfice de Billag et de la SSR doivent être remis en question, même si l'on sait bien à quel point le service public prête à controverse. Ce que l'on veut, en fin de compte, c'est nous faire payer toujours davantage. Raison pour laquelle nous soutenons pleinement et fermement l'initiative «Oui à la suppression des redevances radio et télévision.»

De façon générale, la Suisse souffre d'un excès de réglementation. «Les taxes, redevances et autres impositions y font la vie dure aux PME.» Il incombe au politique de remédier à cette situation ou, tout au moins, de veiller à ce que de nouveaux excès réglementaires ne viennent pas s'y ajouter. «La surréglementation ne fait que réduire la liberté économique de l'économie privée et provoque des distorsions de concurrence. Notre marge de manœuvre est de plus en plus restreinte. Cela doit cesser!»



La direction de A. Bill SA (de g. à dr.): Adrian Schweizer (CFO), Reto Moresi (COO), Ueli Brunner (ancien directeur) et Frank Grossmann (CEO).





La formation professionnelle se renforce

Dans le domaine de la formation, 2015 a été une année riche et diverse. Quelques objectifs ont été atteints, d'autres exigent encore un engagement plus soutenu. L'évolution, dans la formation professionnelle supérieure, va dans la bonne direction.

Transition degré secondaire I et formation professionnelle initiale

Au printemps déjà, lors d'une conférence de presse, la Conférence des directeurs cantonaux de l'instruction publique CDIP et l'usam ont présenté à un large public leur projet commun «Profils d'exigences scolaires pour la formation professionnelle initiale» touchant quelque 190 métiers. Il s'agit maintenant de mettre en œuvre ces profils dans les écoles, de les intégrer au processus de choix professionnel et de procurer ainsi aux jeunes concernés un instrument pertinent leur permettant d'améliorer leur préparation. Sur d'autres sujets touchant la formation professionnelle, comme la procédure de qualification, l'usam, en sa qualité d'organisation faîtière, a

dû intensifier ses efforts pour que les intérêts de chacune des branches soient mieux pris en compte et que toutes ne soient pas mises sur le même pied.

Formation professionnelle supérieure/Espace suisse des hautes écoles et questions internationales

Dans le cadre du projet «Renforcement de la formation professionnelle supérieure» du Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation SEFRI, l'exigence, formulée de longue date par l'usam, de 400 millions de francs de crédits supplémentaires pour la formation professionnelle supérieure a enfin été prise en compte pour la prochaine période financière 2017–2020 de la Confédération. Quant au mode de fi-



Le projet «Profils d'exigences scolaires pour la formation professionnelle initiale» offre aux écoles, aux offices d'orientation professionnelle, aux jeunes et aux parents un instrument fiable pour optimiser la préparation au choix professionnel.



La formation professionnelle initiale est un facteur de réussite important pour l'économie suisse et la société.

nancement, la consultation a montré clairement qu'une majorité souhaiterait passer à un financement axé sur la personne, ce qui signifie que la Confédération réglerait elle-même, à l'avenir, le subventionnement des cours préparatoires. On ne sait toutefois pas encore de quelle manière les organisations responsables seront impliquées et quelles charges elles auront à assumer, bien que l'usam demande depuis longtemps que cela soit clarifié. Tous ces changements étant prévus pour 2018, il est maintenant urgent d'avoir des précisions quant à la mise en œuvre. Dans la nouvelle loi sur la formation continue, les préoccupations des organisations du monde du travail ont été prises en considération; là également, il ne reste qu'à espérer que la mise en œuvre se passe bien.

En ce qui concerne la reconnaissance internationale, c.-à-d. la mise en œuvre du cadre national de certification des diplômes de la formation professionnelle, plus de 20 diplômes professionnels ont déjà été classés. Fait réjouissant, il existe quelques examens professionnels et de maîtrise ainsi que des filières ETS qui atteignent les niveaux 6 et 7, ce qui correspond aux niveaux bachelor et master dans le domaine universitaire. L'usam, qui demandait que ces dénominations soient aussi utilisées pour la traduction en anglais des diplômes de formation professionnelle de ces niveaux, n'a toutefois pas obtenu satisfaction sur ce point; l'objectif est désormais poursuivi au niveau européen, de concert avec d'autres organisations germanophones du monde du travail.

Indéniablement, la décision de la Banque nationale suisse d'abandonner le taux plancher du franc suisse face à l'euro a ébranlé l'économie, faisant endurer à de nombreuses entreprises une année très difficile et les obligeant à revoir leurs marges à la baisse, à accroître l'efficacité de certains processus, voire à supprimer des emplois. L'économie suisse a néanmoins enregistré une croissance modérée.

L'Etat suisse ne saurait cependant devenir comme ses voisins endettés, économiquement faibles et à la fiscalité gourmande. Sa solide poli-

L'usam a poussé le Parlement à lancer, contre la volonté du Conseil fédéral, un programme de réduction des coûts de la réglementation, qui comporte une série de mesures de portée restreinte visant notamment à réduire les formalités douanières, à simplifier le décompte AVS et à rationaliser les procédures souvent redondantes du droit environnemental. D'autres projets de plus grande portée vont suivre (par ex. taux unique de TVA).

Qui dit oui à la liberté économique dit oui à la concurrence. Ce qui signifie que les entreprises doivent être libres de commercialiser leurs produits comme elles jugent utile de le faire. Quant aux clients, ils doivent être libres d'acheter ce qu'ils veulent. L'usam lutte donc contre tout ce qui tend à verrouiller davantage le marché et à entraver les importations. Cette libre concurrence concerne également la place financière. Avec



22 | 23



La nouvelle loi sur la radio et la télévision LRTV a été adoptée en juin 2015, lors du scrutin le plus serré de l'histoire. La campagne vigoureuse de l'usam a lancé le débat impérieux sur le service public.

des lois aussi monstrueuses que la LSFfin et la LEFin, le Conseil fédéral va provoquer des distorsions de concurrence en faveur d'un petit nombre de grands établissements. Des PME du secteur financier seront évincées du marché et des clients privés d'assistance-conseil, ce qui est inadmissible.

Non au nouvel impôt Billag sur les médias

L'usam a lutté sans relâche contre l'augmentation des coûts réglementaires et l'introduction de nouveaux impôts. D'où notamment le référendum contre le nouvel impôt Billag sur les médias. Malgré une campagne

intensive, le peuple suisse a finalement accepté la révision de la loi sur la radio et la télévision lors du scrutin de juin 2015, le plus serré de toute l'histoire des votations en Suisse: il a suffi de 3600 voix, soit de 0,16% des votes, pour que le oui l'emporte. L'usam a combattu le projet de nouvel impôt Billag sur les médias parce qu'il frappe les entreprises en fonction de leur chiffre d'affaires. La votation concernant la loi sur la radio et la télévision a révélé un important malaise à l'égard de la SSR, perçue comme une société toujours plus tentaculaire et manquant de transparence. Il appartient maintenant au Conseil fédéral de tenir parole.

Dossiers-clés



L'économie suisse est l'une des plus vertes du monde et se place parmi les meilleures dans tous les classements.

Energie et environnement

Succès et constats

Un grand succès, un grand retard et – peut-être – une grande vision: ainsi pourrait se résumer l'année 2015 en ce qui concerne le dossier de l'énergie et de l'environnement.

Le grand succès de 2015 a été le rejet, par le Parlement, de la révision de la loi sur la protection de l'environnement (LPE). L'usam a combattu ce monstre réglementaire pendant plus de deux ans: les commerçants auraient été contraints de fournir des informations sur l'origine de tous les composants des produits mis en vente; les solutions sectorielles visant à accroître l'efficacité dans l'utilisation des ressources auraient dû obtenir l'aval de l'Office fédéral de l'environnement; un conseil central chargé de piloter l'utilisation des ressources aurait exercé sa tutelle sur l'économie. Ce danger est conjuré maintenant que la révision de la loi a été rejetée.

L'économie suisse est verte

Ce rejet est naturellement justifié, l'économie suisse étant aujourd'hui déjà une économie verte. Et, de sa propre initiative, elle devient de plus en plus efficace dans l'utilisation des ressources et de l'énergie, ne serait-ce que pour des raisons de rentabilité économique et de responsabilité entrepreneuriale. Diverses branches ont ainsi mis sur pied leurs propres programmes, dont le succès peut être mesuré. La Suisse se place parmi les économies les plus vertes dans tous les classements internationaux en la matière.

En 2016, il s'agira de faire échouer l'initiative populaire «Pour une économie verte», dont les exigences

sont les mêmes que celles du projet de révision de la LPE.

La longue route vers la Stratégie énergétique 2050

Le grand retard concerne la Stratégie énergétique 2050. Ce qui n'est pas surprenant, ce projet étant l'un des plus complexes que le Parlement a dû traiter ces dernières années. A cet égard, l'usam a formulé quatre exigences essentielles: pas d'objectifs énergétiques inscrits dans la loi; pas de relèvement de la taxe pour la rétribution à prix coûtant (RPC); pas de relèvement de la taxe sur le CO₂; recours à des incitations fiscales dans le domaine du bâtiment.

Concernant les objectifs, l'usam a obtenu gain de cause. En guise de compromis, le projet mentionne maintenant des valeurs indicatives. Le Parlement a également décidé de ne rien changer au mode de calcul de la taxe sur le CO₂. Toutefois, cette taxe peut toujours augmenter jusqu'à 120 francs par tonne de CO₂. L'usam a obtenu qu'un éventuel renchérissement de cette taxe ne dépasse pas ce niveau,

mais n'a pas eu le même succès en ce qui concerne la RPC. L'ensemble du système de subvention doit encore se développer.

Travaux pour 2016

La question des incitations fiscales dans le bâtiment se présente elle aussi sous un jour difficile: le Conseil national y est favorable, mais le Conseil des Etats s'y oppose. En 2016, l'usam devra donc mettre toute son énergie à défendre la version du Conseil national.

L'accroissement de l'efficacité énergétique est également stimulé par la décision – peut-être visionnaire – de la Conférence de Paris sur le climat, qui implique que tous les pays réduisent leurs émissions de CO₂. On ne saurait toutefois affirmer à l'heure actuelle que la décision des pays participants pourra réellement infléchir le cours du changement climatique. La Suisse a besoin, pour y parvenir, d'une nouvelle loi sur le CO₂. Dans ce cadre, et tout comme elle l'a fait en prenant part activement à la conférence sur le climat, l'usam défendra aussi les intérêts des PME.



Représentée au sein de la délégation helvétique, l'Union suisse des arts et métiers usam a activement participé à la Conférence de Paris sur le climat.

Répit dans l'aménagement du territoire

Après une année 2014 marquée par de nombreuses vagues protectionnistes, l'usam tire un bilan positif des combats menés en politique d'aménagement du territoire en 2015. L'année a été ponctuée par le rejet de la 2^e étape de la révision de la loi sur l'aménagement du territoire et l'adoption d'un compromis quant aux résidences secondaires. Le prochain temps fort sera sans doute le lancement de la consultation sur la modification de la Lex Koller.

L'usam continue en outre à œuvrer sans relâche afin de développer durablement le milieu bâti, en encourageant la densification des constructions sous toutes ses formes.

2^e révision de la loi sur l'aménagement du territoire

Grâce aux prises de position univoques des cantons et des milieux économiques, le projet de deuxième révision de la LAT a été suspendu en mai 2015. Il a été admis qu'il était nécessaire de laisser le temps aux cantons d'appliquer la première étape de la révision de la loi.

En décembre 2015, le Conseil fédéral a tiré les conclusions de l'échec de la deuxième révision et a exposé ses intentions. Il entend se limiter à quelques thèmes centraux et conçoit qu'il n'y a pas d'urgence nécessaire d'entreprendre une nouvelle révision. La suite des travaux sera de ce fait concentrée sur la construction hors zone à bâtir, la planification en sous-sol et l'aménagement du territoire dans les espaces fonctionnels. De plus, le thème initialement central de la protection des surfaces d'assolement est dissocié de la nouvelle version du projet et sera

Construction hors zone à bâtir, planification en sous-sol et aménagement du territoire dans les espaces fonctionnels – des questions sur lesquelles l'usam interviendra pour défendre les intérêts des PME en matière d'aménagement du territoire.





Après de longues discussions, la mise en œuvre de l'initiative sur les résidences secondaires a fait l'objet d'un compromis. La solution trouvée satisfait l'usam.

traité séparément par un groupe d'experts. L'usam prendra position contre certaines des mesures proposées.

Lex Koller

En 2014, le Parlement a rejeté deux motions qui prévoyaient un renforcement de la loi fédérale sur l'acquisition d'immeubles par des personnes à l'étranger. Le 1er avril 2015, alors qu'on croyait les deux objets définitivement liquidés, le Conseil fédéral a donné son feu vert à l'ouverture d'une consultation. Il a en outre insisté pour que les principales revendications des motions soient reprises dans le cadre d'une

révision ultérieure. Bien que la consultation n'ait pas encore été lancée, un lobbying ciblé et actif est en cours afin de contrer tout renforcement de la loi. La Lex Koller telle qu'on la connaît aujourd'hui répond aux besoins des investisseurs suisses et étrangers ainsi qu'aux exigences du marché international.

Adoption de la loi sur les résidences secondaires

La mise en œuvre de l'initiative sur les résidences secondaires avait engendré de grandes divergences. Un compromis a finalement été trouvé. Helvetia Nostra, l'UDC et le PLR ont donc signé un pacte qui stipule

qu'en échange d'une promesse de la fondation de ne pas attaquer la loi par un référendum, la majorité bourgeoise renonce à certaines de ses revendications.

Durant l'exercice, le Parlement a adopté ce compromis, qui doit être mis en œuvre début 2016.

Un financement sûr et durable du réseau routier

Après l'acceptation en 2014, par le peuple suisse, du projet FAIF (financement et aménagement de l'infrastructure ferroviaire) posant les jalons du financement futur des chemins de fer, le débat concernant un nouveau mode de financement du réseau routier via le Fonds pour les routes nationales et le trafic d'agglomération (FORTA) a démarré en 2015.

Le FORTA a pour but d'assurer à long terme le financement des routes nationales et du trafic d'agglomération. Comme pour le rail, les travaux d'aménagement du réseau des routes nationales et d'extension des capacités, regroupés dans le programme de développement stratégique (PRODES routes nationales), seront réalisés par étapes. Le fonds doit renforcer la sécurité à long terme de la planification et de la réa-

lisation tout en augmentant la transparence. Par rapport au projet mis en consultation en 2014, des éléments essentiels ont été améliorés dans le message du Conseil fédéral de 2015. Le projet FORTA intègre notamment le contournement de Morges et l'autoroute du Glatttal au réseau des routes nationales. En outre, une proposition soutenue par l'usam et visant à intégrer au projet FORTA la totalité de l'arrêté sur le réseau de 2012 a été présentée en 2015. Le projet FORTA fera en 2016 l'objet de délibérations au Conseil des Etats, puis au Conseil national.

L'usam s'est, en 2015 déjà, vigoureusement engagée pour la construction d'un 2^e tube au Gothard.

La question des mesures propres à combler le déficit financier causé par les projets planifiés n'est pas encore résolue. Dans son message, le Conseil fédéral propose de relever la surtaxe sur les huiles minérales grevant les carburants. Opposée à toute nouvelle hausse du prix de l'essence, l'usam plaide en faveur d'une autre solution, qui consiste à modifier l'affectation obligatoire des droits de base sur les huiles minérales au profit de la route dans un rapport de 60:40, contre 50:50 actuellement. Une autre variante consisterait en un financement via l'initiative «vache à lait», sur laquelle le peuple suisse devra se prononcer en 2016.

Coup d'envoi de la campagne concernant le Gothard

L'usam a pris la tête de la campagne de vote relative à la réfection du tunnel routier du Gothard soumise au peuple le 28 février 2016, campagne qui s'est intensifiée dès l'été 2015 avec la collaboration du TCS. En service depuis 35 ans,





Le tunnel de réfection présente de loin le meilleur rapport coût-bénéfice et constitue la meilleure solution.

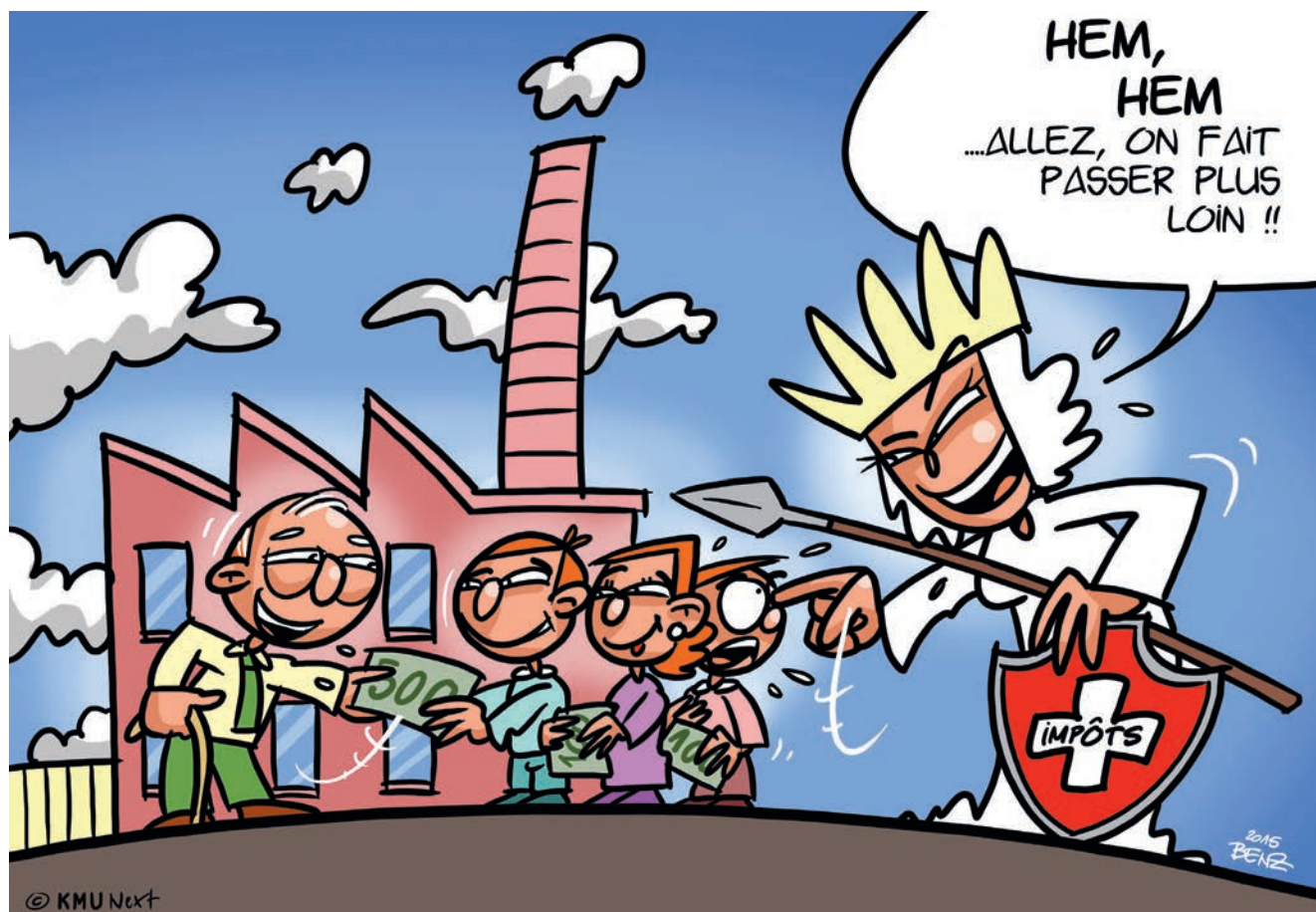
le tunnel routier du Gothard a incontestablement besoin d'une rénovation complète. Conseil fédéral et Parlement ont décidé d'y procéder moyennant la construction d'un 2^e tube. Cette deuxième galerie absorbera le trafic durant l'assainissement du tunnel actuel. Les travaux terminés, le trafic sera mieux sécurisé et n'utilisera qu'une seule voie par tube, sans circulation en sens inverse. Comparée aux variantes proposant la mise en place d'un système provisoire de transfert de la route au rail, l'option qui consiste à

construire un 2^e tube est de loin celle qui offre le meilleur rapport coût-bénéfice.

2016, année cruciale

Les décisions concernant les trois objets en question, à savoir le tunnel de réfection du Gothard, le Fonds pour les routes nationales et le trafic d'agglomération et l'initiative dite « vache à lait », seront vraisemblablement prises en 2016, ce qui en fera une année cruciale sur le plan de la politique des transports.

Le paysage fiscal en proie à de nombreuses mutations et réformes



Le peuple a rejeté à 71 % des voix l'introduction d'un impôt sur les successions et les donations au niveau fédéral. Dans une campagne axée sur les PME, l'usam s'est très fortement engagée pour faire échouer cette initiative hostile à l'économie.

Plusieurs initiatives concernant directement la fiscalité ont marqué l'année 2015. On citera plus particulièrement l'initiative du parti Vert-libéral, qui visait à remplacer la TVA par une taxe sur l'énergie, ainsi que l'initiative de la gauche voulant imposer les successions, qui ont toutes deux échoué. Des projets de réformes, encore en cours actuellement, ont également marqué l'année 2015. La troisième réforme de l'imposition des entreprises, la réforme de l'impôt anticipé ou encore celle de la fiscalité écologique sont en traitement au Parlement.

Le peuple suisse a dit « non » à de nouveaux impôts qui auraient touché l'ensemble de l'économie. Une première fois le 8 mars 2015, en rejetant à 92 % des voix une initiative qui demandait l'introduction d'une taxe sur les énergies non renouvelables et préconisait de compenser la charge fiscale supplémentaire grevant la consommation d'énergie par la suppression de la TVA. Le 14 juin 2015, le peuple a rejeté à 71 % des voix l'initiative populaire qui demandait l'introduction d'un impôt sur les successions et les donations au niveau fédéral. L'usam s'est très fortement engagée, aux côtés d'économiesuisse, dans la

campagne de vote contre cette dernière initiative.

Troisième réforme de l'imposition des entreprises (RIE III)

L'usam soutient bien évidemment le besoin de cette réforme fiscale globale, puisqu'elle ne touche pas seulement les grandes multinationales au bénéfice de régimes fiscaux, mais aussi les PME. En effet, beaucoup de ces grandes entreprises se procurent des biens et des services auprès des entreprises du tissu économique local et régional. En revanche, l'usam fera tout pour éviter que l'adaptation de l'imposition partielle des dividendes ne soit adoptée

en l'état. Accepter cette proposition reviendrait à supprimer les allègements acquis dans le cadre de la RIE II pour les PME. Si les PME forment l'épine dorsale de notre économie, il faut alors maintenir un système fiscal simple et des taux faibles, comme l'a instauré la RIE II dès 2009.

Réforme de l'impôt anticipé et réforme écologique

L'usam soutient également le projet de réforme de l'impôt anticipé. Elle attend toutefois du Parlement que ce projet soit global et prenne en compte les intérêts de tous les acteurs de l'économie, qu'il renforce la compétitivité de la place économique, qu'il anticipe et prenne en

compte les évolutions en termes d'exigences nationales et internationales et qu'il mette en œuvre le plus rapidement possible un projet de réforme comprenant les demandes exprimées par le biais de motions et autres interventions parlementaires. La réforme fiscale écologique constituera un autre défi majeur. L'usam est totalement opposée à l'instauration d'un système d'incitation en matière climatique et énergétique, puisque le projet soumis pour délibération n'appréhende pas la politique environnementale et énergétique comme un tout cohérent et que le système fiscal devrait être simplifié et non complexifié par l'ajout de taxes supplémentaires.



L'initiative sur les successions aurait eu des conséquences catastrophiques pour les PME. La netteté de son rejet est un signe important pour la place économique suisse.



Politique sociale

L'incessant débordement de l'Etat social

Le Parlement a procédé à la révision de la loi sur l'assurance-accidents dans le sens où l'entendait l'usam. Ce qui fâche, par contre, est la réforme de la prévoyance vieillesse. En matière de politique de la santé, la tendance à l'étatisation rampante se poursuit.

Pour des raisons principalement liées à l'évolution démographique, l'AVS sera confrontée d'ici à 2030 à un déficit financier de huit milliards de francs que le Conseil fédéral entend combler essentiellement par des recettes supplémentaires, en affectant trois milliards de francs de plus à des mesures visant à amortir les effets de l'abaissement du taux de conversion. Qui plus est, le Conseil des Etats a encore décidé une augmentation générale des rentes AVS, financée par des prélèvements additionnels en pour-mille des salaires. Résolument opposée à toutes ces propositions qui nuisent

à l'économie, menacent l'emploi et finiront par compromettre notre prospérité, l'usam demande que l'âge de la retraite soit relevé par paliers mensuels. La forte immigration persistante et la pénurie de personnel qualifié montrent qu'il y a assez de travail pour pouvoir exercer plus longtemps une activité lucrative. Malgré toutes les analyses pessimistes, il apparaît d'ailleurs que la majorité des travailleurs âgés sont bien intégrés à la vie active.

Le compromis des partenaires sociaux l'emporte

Après l'échec, devant le Parlement,



Les projets du conseiller fédéral Alain Berset se heurtent à l'opposition de l'usam, qui s'élève contre la réforme de la prévoyance vieillesse 2020, exclusivement axée sur la perception de recettes supplémentaires.

d'une première tentative de révision de la loi sur l'assurance-accidents en 2011, les partenaires sociaux ont pris l'affaire en main et élaboré une proposition de consensus. A la satisfaction de l'usam, le Conseil fédéral et le Parlement ont accepté intégralement les principales exigences des partenaires sociaux, de quoi remédier sans trop de complications aux lacunes les plus urgentes dont souffre l'assurance-accidents, laquelle par ailleurs fonctionne correctement. En outre, sur la question des surindemnisations, on est enfin parvenu à une approche apte à rallier une majorité et certains pro-

blèmes de délimitation entre la Suva et les assureurs privés ont pu être résolus.

La résistance envers le Conseil fédéral s'amplifie

Après avoir réussi, pendant des années et presque sans entraves, à faire entériner par le Parlement ses projets dans le domaine de la santé, le conseiller fédéral Berset s'est, pour la première fois en 2015, heurté à une forte résistance. Le Parlement n'est même pas entré en matière sur son projet visant à une séparation stricte entre assurance de base et assurance complémentaire.

Le projet de réglementation du secteur ambulatoire a été sabordé en décembre lors des votes finaux. Quant à l'ordonnance relative à la loi sur la surveillance de l'assurance-maladie, le Conseil fédéral a dû, au dernier moment, accepter des concessions sous la forte pression des assureurs. Malgré ces revers, la tendance à l'étatisation rampante de notre système de santé se poursuit. Il faut notamment s'attendre, sous peu, à de douloureuses interventions dans le système des franchises à option et à la hausse des prélèvements obligatoires au titre de la prévention.

Le marché du travail face à une nouvelle vague réglementaire



En 2015, la mise en œuvre de l'initiative contre l'immigration de masse a été l'un des plus grands défis en matière de politique du marché du travail.

Bien que plusieurs initiatives importantes – 1:12, salaires minimums et Ecopop – qui auraient nui à la flexibilité du marché du travail aient été rejetées en 2013 et en 2014, le marché du travail est exposé à une nouvelle vague réglementaire.

Mise en œuvre de l'initiative contre l'immigration de masse

L'initiative contre l'immigration de masse ayant été acceptée lors de la votation populaire du 9 février 2014, les travaux se sont concentrés en 2015 sur sa mise en œuvre. Membre du groupe d'accompagnement du Secrétariat d'Etat à l'économie SECO, l'usam s'est engagée en faveur d'une application supportable pour l'économie. Les accords bila-

téraux doivent être maintenus. Renonçant à définir des objectifs de réduction rigides et traitant avec souplesse la question de la priorité de la main-d'œuvre indigène, le mode d'application esquissé par le Conseil fédéral tient compte de certains impératifs essentiels pour l'économie. L'usam demande davantage de flexibilité en ce qui concerne les frontaliers et les résidents de courte durée engagés pour

douze mois au plus. Ces personnes devraient pouvoir travailler en Suisse hors contingent pendant une année entière, et non plus seulement pour une période de quatre mois. Sur ce point, le Conseil fédéral est invité à faire pleinement usage, dans le cadre de son message au Parlement prévu pour mars 2016, de la marge de manœuvre laissée par la Constitution. La clause de sauvegarde envisagée par la Confédération ne doit pas désavantager les PME; si elle entre en vigueur, l'usam demande de prévoir des contingents suffisants pour les branches des arts et métiers. Dans la mise en œuvre de l'initiative contre l'immigration de masse, l'analyse des besoins en personnel qualifié revêt une importance majeure.

Soutien aux travailleurs âgés

Au sein de la Conférence nationale sur les travailleurs âgés siégeant sous la présidence du conseiller fédéral Johannes Schneider-Amman, l'usam a exigé des mesures touchant le domaine de la formation professionnelle (par ex. meilleure dotation financière de la formation professionnelle supérieure, attestation individuelle de compétences facilitant l'intégration professionnelle des personnes non titulaires d'un diplôme reconnu). Fin août 2015, l'usam a proposé, conjointement avec swissstaffing, un projet intitulé «Alliance pour la réinsertion des travailleurs âgés», qui s'inscrit dans le cadre de l'initiative visant à combattre la pénurie de personnel qualifié.

Nouvelles mesures régulatrices

La saisie du temps de travail fait l'objet d'une nouvelle réglementation liée à une limite de salaire de

120 000 francs, permettant une plus grande autonomie en matière d'horaires de travail et imposant l'obligation d'adhérer à une convention collective de travail (CCT). Pour l'usam, cette dernière condition est inadéquate.

Le Conseil fédéral entend obliger légalement les employeurs à confier à des organes de contrôle externes l'exécution d'analyses des salaires dans leur entreprise. Si l'usam est favorable à l'égalité salariale, raison pour laquelle elle s'est engagée dans le dialogue sur l'égalité des salaires, elle est en revanche opposée à ces mesures de caractère bureaucratique. Instaurer une police des salaires pour lutter contre la discrimination salariale, c'est faire fausse route. Dans une période difficile pour l'économie, pénalisée par la force du franc et la pénurie croissante de personnel qualifié, il importe de ne pas créer de nouveaux obstacles administratifs. L'usam s'élèvera contre une nouvelle vague régulatrice touchant le marché du travail.



L'usam est convaincue qu'une police des salaires n'est pas la bonne mesure contre la discrimination salariale.





Organisation

Sept consignes de vote



Réunie trois fois durant l'exercice, la Chambre suisse des arts et métiers a pris position sur sept objets soumis au verdict du peuple.

Ses consignes de vote ont porté sur les sept objets suivants :

- **Nouvelle loi sur la radio et la télévision (LRTV)**: NON (projet accepté en votation à une infime majorité)
- **«Imposer les successions de plusieurs millions pour financer notre AVS» (initiative sur l'imposition des successions)**: NON (projet rejeté en votation)
- **Réfection du tunnel routier du Gothard**: OUI (votation 28 février 2016)
- **«Initiative sur les bourses d'études»**: NON (projet rejeté en votation)
- Initiative populaire fédérale **«Pour un financement équitable des transports» (initiative «vache à lait»)**: OUI (votation 5 juin 2016)
- Initiative populaire fédérale **«Pour le couple et la famille – Non à la pénalisation du mariage»**: NON (votation 28 février 2016)
- Initiative populaire fédérale **«Pas de spéculation sur les denrées alimentaires»**: NON (votation 28 février 2016)



Le Comité directeur et ses deux nouveaux membres: Andreas Züllig et Gian-Luca Lardi.

Comité directeur

Deux nouveaux membres

Le Comité directeur a siégé quatre fois durant l'exercice, en composition variable, sous la conduite du conseiller national Jean-François Rime, président de l'usam.

Messieurs Werner Messmer et Guglielmo L. Brentel se sont retirés du Comité directeur de l'usam. Le siège de M. Messmer a été repris par Gian-Luca Lardi, nouveau président de la Société suisse des entrepreneurs SSE. Quant à M. Brentel, qui quitte le Comité directeur de l'usam en raison de la limitation de la durée de sa fonction de président d'hotelleriesuisse, il aura pour successeur Andreas Züllig. M. Brentel reste membre du Comité directeur avec droit de vote jusqu'à l'élection

de M. Züllig par le Congrès suisse des arts et métiers de 2016.

Au nombre des dossiers importants traités par le Comité directeur de l'usam en 2015 figurent les campagnes de votation contre le nouvel impôt Billag sur les médias et contre l'impôt successoral, la gestion des effets du franc fort, la Stratégie énergétique 2050 et la mise en œuvre de l'initiative contre l'immigration de masse.

Une équipe renforcée

La *Schweizerische Gewerbezeitung* sgz et le *Journal des arts et métiers* jam sont depuis 132 ans les porte-voix des PME suisses. Publiés respectivement au rythme de 20 et de 12 éditions par an, la sgz et le jam posent un regard critique sur la vie politique et économique de notre pays. Les tirages se sont maintenus à des niveaux élevés : au 1^{er} octobre 2015, celui de la sgz atteignait 106 291 exemplaires et celui du jam 35 912 exemplaires certifiés REMP. Sabrina Wisard a quitté le secrétariat fin janvier ; elle a été remplacée par Nadine Favre. Après 15 ans au service de l'usam, Rudolf Horber, responsable du dossier *Développement territorial et questions économiques*, a pris sa retraite fin octobre 2015. Il a été remplacé par Hélène Noirjean, qui renforce ainsi la représentation romande au sein du secrétariat. Au 31 décembre 2015, l'usam employait 22 personnes

(pour 20,8 équivalents plein temps) ainsi qu'une stagiaire et un apprenti. La 66^e conférence d'hiver de Klosters a réuni plus de 200 participants. Exposés et tables rondes sur le thème « Les PME dans le contexte international » ont suscité un vif intérêt. Le troisième jour, le Prince Hans Adam II de Liechtenstein a présenté, sous le titre « L'Etat au 3^e millénaire », un exposé couronnant la manifestation. Par ailleurs, les 48^{es} Journées romandes des arts et métiers tenues en juin à Champéry ont réuni pendant deux jours quelque 120 participants et donné lieu à des discussions et exposés captivants. Quant aux trois rencontres organisées avec les Unions cantonales des arts et métiers, propices aux échanges d'expérience, elles ont permis de traiter de questions importantes aux niveaux national et cantonal.



Succès renouvelé pour les 48^{es} Journées de Champéry, fréquentées par quelque 120 personnes.



Fonds de protection

Organisation d'entraide des arts et métiers

Le conseil d'administration du Fonds de protection des arts et métiers suisses a siégé deux fois en 2015. L'organisation d'entraide des arts et métiers a soutenu les campagnes de vote/projets suivants :

- référendum et vote «NON au nouvel impôt Billag sur les médias»
- initiative sur l'imposition des successions

Institutions PME







KMU **Frauen** Schweiz

Femmes PME Suisse

Donne PMI Svizzera

Succès d'une deuxième expérience pilote et achèvement d'un projet européen

En cette 21^e année d'existence de Femmes PME Suisse, les prestations des partenaires collaboratrices sont enfin reconnues par un brevet fédéral.

Une vingtaine de femmes ont déjà obtenu, par validation des acquis de leur expérience professionnelle, le brevet fédéral de spécialiste en gestion de PME, qui leur a été délivré en novembre lors d'une cérémonie de remise des diplômes.

Le projet européen «Women in SME», placé sous la direction de Femmes PME Suisse et soutenu par la Fondation ch, s'est achevé avec succès en septembre. Les instruments développés dans le cadre du

processus de suivi ont obtenu bon accueil des pays partenaires et ont pu être encore améliorés. Il s'agit maintenant, en Suisse, de faire passer le processus de suivi et la procédure de validation dans l'organisation linéaire en motivant le plus grand nombre possible de femmes, mais aussi d'hommes, à choisir cette voie pour obtenir un diplôme de formation professionnelle supérieure.

www.femmespmesuisse.ch

Plate-forme pour les PME

Le but de la Fondation PME Suisse est d'encourager les jeunes entrepreneurs. La fondation doit transmettre des informations et promouvoir l'échange d'expériences entre les PME.

synergy, le grand rendez-vous des PME suisses, est une plate-forme essentielle au service de cet objectif. L'édition 2015, consacrée au thème «Swiss SME: Global Leader for Quality», a réuni le 4 novembre quelque 500 participants au Kursaal de Berne. La fondation est reliée à tout un réseau d'organisations qualifiées qui, chacune dans son domaine, dis-

posent de spécialistes et peuvent fournir des services d'assistance-conseil. En 2015, la Fondation PME Suisse a intensifié ses travaux en vue de rassembler les compétences et expertises propres aux PME et de les rendre accessibles aux chefs d'entreprise. Un réseau de savoir-faire en ligne a été développé sous la marque helpy.ch; il disposera d'un nouveau portail électronique dès 2016.

www.fondation-pme.ch
www.synergy-schweiz.ch
www.helpy.ch



Sur sa plate-forme helpy.ch, la Fondation PME Suisse recommande un panel d'experts qualifiés, spécialistes des principales problématiques touchant les PME.

Suite au changement intervenu début 2015 dans la direction du secrétariat de proparis, une publicité renforcée a été menée sous le slogan «Sicher wie die Schweiz» en faveur de proparis présentée comme fondation collective pour solutions associatives. Durant l'exercice, l'effort principal a porté sur la communication (présence dans les revues spécialisées) et le repositionnement en tant que prestataire de prévoyance pour les associations membres de l'Union suisse des arts et métiers usam. Ainsi, proparis s'est engagée pour la première fois comme sponsor principal de synergy, manifestation organisée par la Fondation PME Suisse au Kursaal de Berne. De nouveaux jalons importants ont en outre été posés pour renforcer la présence sur le marché (Congrès de l'usam en 2016).

La réunion de l'assemblée de fondation à l'Hôtel de Ville de Berne, le 23 juin 2015, a été le point culminant de ce 58^e exercice annuel. L'année comptable a été bouclée au 31 décembre 2014 avec un taux de couverture consolidé de 109,53 % (13 caisses de prévoyance). En dépit d'un contexte de placement difficile, le taux de couverture s'est stabilisé, fin 2015, à un niveau élevé.

www.proparis.ch

L'Institut suisse pour la formation des cadres d'entreprise IFCAM peut se féliciter d'un exercice réussi en 2015. Le chiffre d'affaires, le bénéfice et le nombre des participants n'ont cessé d'augmenter. Diverses associations professionnelles ont déclaré la filière de formation de «spécialiste en gestion de PME avec brevet fédéral» obligatoire pour la partie de leur examen de maîtrise ayant trait à la gestion d'entreprise. Cette formation donne aux participants la capacité de gérer une PME. Le corps enseignant, la conception de l'enseignement et les outils didactiques spécialement conçus pour cette filière peuvent se targuer d'être largement reconnus. Dans le domaine commercial a été lancée, en fin d'année, la nouvelle filière de formation menant au «diplôme IFCAM de gérant du commerce de détail». La filière, dont la première classe était déjà complète, a été conçue spécialement à l'intention de franchisés et de gérants indépendants exploitant des petits commerces de proximité. Notre équipe de conseillers se réjouit de vous fournir des renseignements complémentaires (tél. 044 515 72 72).

www.ifcam.ch



Organes et organisations membres

Comité directeur

Etat au 1^{er} janvier 2016

Présidence



Rime Jean-François
Président d'honneur de l'Industrie du bois Suisse, conseiller national Bulle

Vice-présidence



Büttiker Rolf
Präsident Schweizer Fleisch-Fachverband Wolfwil



Fournier Jean-René
Président de l'Union valaisanne des arts et métiers, conseiller aux Etats Sion

Membres



Berdoz André
Président de la Chambre vaudoise des arts et métiers Grandvaux



Brentel Guglielmo L.
Ehemaliger Präsident hotelleriesuisse Rapperswil-Jona



Flückiger-Bäni Sylvia
Präsidentin Lignum, Holzwirtschaft Schweiz und Vizepräsidentin Aargauischer Gewerbeverband, Nationalrätin Schöftland



Gössi Petra
Juristin, Nationalrätin Küsnacht am Rigi



Gubler Robert E.
Ehrenpräsident Kantonaler Gewerbeverband Zürich Zürich



Lardi Gian-Luca
Zentralpräsident Schweizerischer Baumeisterverband Lugano



Lenz Toni
Präsident Berner KMU Langnau



Lustenberger Ruedi
Zentralpräsident Verband Schweizerischer Schreinermeister und Möbelfabrikanten und Präsident SWISS LABEL Romoos



Platzer Casimir
Präsident GastroSuisse Kandersteg



Senn Pierre Daniel
Vice-président de l'Union professionnelle suisse de l'automobile UPSA Neuchâtel



Stutz Felix
Ehrenpräsident SWISSMECHANIC Schweizerischer Verband mechanisch-technischer Betriebe Bülach



Sutter Kaspar
Präsident Schweizerischer Bäcker-Confiseurmeister-Verband Breitenbach

Présidents et membres d'honneur

Etat au 1^{er} janvier 2016

Présidents d'honneur

Engelberger Edi sen. seit 2010

Früh Hans Rudolf seit 2004

Membres d'honneur

Barde Michel depuis 2008

Bartlome Hansueli seit 1997

Beck Jürg seit 2010

Berger Antoine seit 2010

Bezzola Duri seit 2008

Biéler Martin depuis 1994

Bosson Roger depuis 2004

Bürgi Arthur seit 2008

Collé Daniel depuis 2008

Dillier Ruedi seit 2004

Dobler Ernst seit 1994

Donauer Josef seit 1997

Fischer Hans seit 1997

Frei Xavier seit 1985

Kamm Bruno seit 2008

Käppeli Josef seit 2008

Margot Pierre-Daniel depuis 2004

Mettler Jan seit 2008

Mino Claude depuis 2000

Pletscher Heinz seit 2004 † 29.02.2016

Repond Bernard depuis 2008

Rivier Robert depuis 1991

Romano Rodolphe depuis 2008

Scheidegger Rudolf seit 2008

Schenkel Annemarie seit 2000

Schlosser Alfred seit 2008

Slongo-Albrecht Marianne seit 2008

Spaltenstein Alfred seit 1988

Sulser Gottfried seit 2000

Veuthey Germain depuis 1994

Weibel Alois seit 2008

Wenger Jean depuis 2010

Widrig Hans Werner seit 2008

Zimmerli Hansjörg seit 2008

Chambre suisse des arts et métiers

Etat au 1^{er} janvier 2016

Représentants des Unions cantonales des arts et métiers

Bizzini Silvio

Delegato Camera di commercio, dell'industria, dell'artigianato e dei servizi del Cantone Ticino

Brunner Hansjörg

Präsident Thurgauer Gewerbeverband

Coudray Jacques-Roland

Membre du Conseil de l'Union valaisanne des arts et métiers

De Haan John

Präsident Gewerbeverband Obwalden

Engelberger Edi jun.

Präsident Nidwaldner Gewerbeverband

Erni Kurt sen.

Präsident Gewerbeverband des Kantons Zug

Fisch Karl

Präsident Kantonal-Schwyzerischer Gewerbeverband

Künzli Adrian

Präsident Gewerbeverband Appenzell Ausserrhoden

Manser Albert

Präsident Kantonaler Gewerbeverband Appenzell Innerrhoden

Matthey Blaise

Directeur général de la Fédération des Entreprises Romandes Genève

Meister Marianne

Präsidentin Kantonal-Solothurnischer Gewerbeverband

Morand Jacques

Präsident de la Chambre patronale du canton de Fribourg

Müller-Buchser Barbara

Präsidentin Kantonaler Gewerbeverband Schaffhausen

Riat Patrick

Präsident de la Fédération des Entreprises Romandes de l'Arc jurassien

Richle Hans M.

Präsident Kantonaler Gewerbeverband St. Gallen

Röthlisberger René

Präsident Wirtschaft Uri

Rutschmann Hans

Präsident Kantonaler Gewerbeverband Zürich

Schädler Urs

Präsident Bündner Gewerbeverband

Schmid Kurt

Präsident Aargauischer Gewerbeverband

Schneider Andreas

Präsident Wirtschaftskammer Baselland

Schweizer Marcel

Präsident Gewerbeverband Basel-Stadt

Trümpy Andrea R.

Präsidentin Gewerbeverband des Kantons Glarus

Vonarburg Roland

Zentralpräsident Gewerbeverband des Kantons Luzern

Wenger Jean

Vice-président de l'Union cantonale neuchâteloise des arts et métiers

Représentants des associations professionnelles suisses

Groupe Construction

Bigi Romano

Ehrenmitglied BodenSchweiz, Verband Bodenbelagsfachgeschäfte

Bisig Walter

Präsident Genossenschaft Gebäudehülle Schweiz

Burkhalter Peter

Präsident swissbrick.ch, Verband Schweizerische Ziegelindustrie und Vorstandsmitglied Verein Green Building Schweiz

Freda Mario

Zentralpräsident Schweizerischer Maler- und Gipserunternehmer-Verband

Gasser Josias F.

Mitglied Verband des Schweizerischen Baumaterial-Handels

Gassmann Pirmin

Ehrenpräsident Verband Schweizerischer Elektro-Installationsfirmen

Huser Daniel

Zentralpräsident suissetec, Schweizerisch-Liechtensteinischer Gebäudetechnikverband

Jungo Marius

Vizepräsident Fachverband der Schweizerischen Kies- und Betonindustrie

Kunz Hans

Zentralpräsident Schweizerische Metall-Union

Massonnet Philippe

Délégué de la Fédération romande de métiers du bâtiment

Rupli Hans

Zentralpräsident Holzbau Schweiz, Verband Schweizer Holzbau-Unternehmungen

Groupe Production

Corpina Sandro

Ehemaliger Präsident Verband Schweizer Bettwarenfabriken

Edelmann Peter

Präsident viscom, swiss print & communication association

Fiala Doris

Präsidentin Swiss Plastics, Nationalrätin

Morand Julien

Präsident de la Fédération suisse des spiritueux

Schlessinger Lionel

Präsident Verband der Schweizerischen Lack- und Farbenindustrie

Tanner Florian

Präsident Verband Werbetechnik + Print

Groupe Alimentation et agriculture

Aschwanden Hans

Präsident Fromarte, Die Schweizer Käsespezialisten

Hug Hans

Ehrenpräsident Schweizerischer Rauhfuterverband

Mark Olivier

Président central de JardinSuisse

Müller Marc

Vizepräsident Dachverband Schweizerischer Müller

Ryffel Beat

Präsident Schweizerischer Floristenverband

Zemp Markus

Präsident Schweizer Brauerei-Verband

Groupe Transport et énergie

Faucherre Jean-Daniel

Vice-président de l'Association suisse des transports routiers ASTAG

Joder Rudolf

Präsident Swiss Helicopter Association und Präsident Association Spitex privée Suisse

Rechsteiner Hansueli

Ehemaliger Verwaltungsratspräsident Schweizerische Elektro-Einkaufs-Vereinigung eev Genossenschaft

Späti Kurt

Zentralvorstands- und Geschäftsleitungsmitglied Schweizerischer Carrosserieverband

Wernli Urs

Zentralpräsident AGVS Autogewerbeverband der Schweiz

Groupe Commerce

Benoit Claude

Ehrenpräsident ASMAS Sportfachhandel Schweiz

Gmür Alois

Zentralpräsident Verband Schweizerischer Getränkegrossisten, Nationalrat

Gutknecht Bruno

Präsident Schweizerischer Möbelfachverband

Haymoz Armin

Geschäftsführer Swiss Fashion Stores

Kellenberger Thomas

Verbandsleitungsmitglied Verband Schweizerischer Radio-, TV und Multimediafachhandel

Liechti Hans

Geschäftsführender Präsident Schweizerischer Verband der Lebensmittel-Detaillisten VELEDES

Mächler Alex

Präsident imaging swiss – der Fotoverband

Nicklès Daniel

Vorstandsmitglied Verband Schweizer Goldschmiede und Uhrenfachgeschäfte

Spiess Dieter

Zentralpräsident schuhschweiz

Groupe Loisirs et tourisme

Wolf Heinz

Präsident Photomed Solarien Verband Schweiz

Zbinden Tobias

Ehemaliger Trésorier GastroSuisse

Groupe Santé

Bangerter Martin

Zentralpräsident Schweizerischer Drogistenverband

Burkard Peter Michael

Vicepresidente pharmaSuisse Società Svizzera dei Farmacisti

Meier Susan

Vizepräsidentin Schweizer Fachverband für Kosmetik

Wanner Ulrich

Sekretär Schweizer Verband der Orthopädie-Techniker

Groupe Services

Egeli Raoul

Präsident Schweizerischer Verband Creditreform

Giger Kuno

Ehemaliger Zentralpräsident coiffureSUISSE

Papritz Christoph

Ehrenmitglied Verband Textilpflege Schweiz

Schneeberger Daniela

Zentralpräsidentin TREUHAND|SUISSE, Nationalrätin

Schwenninger Marc

Rechtskonsulent Kommunikation Schweiz und Sekretär Schweizerische Lauterkeitskommission

Staub Georg

Präsident swissstaffing

Suter Willi

Verwaltungsratspräsident Pistor Holding Genossenschaft

Groupe Promotion des arts et métiers

Schürmann-Häberli Ursula

Delegierte KMU Frauen Schweiz

Wicht Jean-Pierre

Ancien président de la Coopérative romande de cautionnement – PME

Chambre suisse des arts et métiers

Membres désignés par le Comité directeur

Amstutz Adrian

Zentralpräsident ASTAG, Schweizerischer
Nutzfahrzeugverband und Mitglied
Berner KMU, Nationalrat

Bischofberger Ivo

Ständerat

Dürr Andreas

Mitglied der Geschäftsleitung und
Ressortleiter Recht & Politik SVIT Schweiz
Schweizerischer Verband der
Immobilienwirtschaft

Feller Olivier

Directeur de la Chambre vaudoise
immobilière, conseiller national

Gasche Urs

Präsident FASMED, Dachverband
der Schweizerischen Handels- und
Industrievereinigungen der Medizintechnik,
Nationalrat

Gysin Hans Rudolf

Ehemaliger Direktor Wirtschaftskammer
Baselland und Ehrenpräsident Intergenerika

Lombardi Filippo

Presidente Comunicazione Svizzera e
presidente onorario Associazione passeggeri
aerei della Svizzera, Consigliere agli Stati

Schilliger Peter

Ehrenpräsident suissetec, Schweizerisch-
Liechtensteinischer Gebäudetechnikverband,
Nationalrat

Liste des organisations membres

Etat au 1^{er} janvier 2016

Unions cantonales des arts et métiers

Aargauischer Gewerbeverband AG
www.agv.ch

Berner KMU BE
www.bernerkmu.ch

Bündner Gewerbeverband GR
www.kgv-gr.ch

Camera di commercio, dell'industria,
dell'artigianato e dei servizi del Cantone Ticino TI
www.cc-ti.ch

Chambre vaudoise des arts et métiers VD
www.centrepatronal.ch

Fédération des Entreprises Romandes de
l'Arc jurassien JU
www.fer-arcju.ch

Fédération des Entreprises Romandes
Genève GE
www.fer-ge.ch

Gewerbeverband Appenzell
Ausserrhoden AR
www.gewerbear.ch

Gewerbeverband Basel-Stadt BS
www.kmu-channel.ch

Gewerbeverband des Kantons Glarus GL
www.glarnergewerbe.ch

Gewerbeverband des Kantons Luzern LU
www.gewerbeverband-lu.ch

Gewerbeverband des Kantons Zug ZG
www.zugergewerbe.ch

Gewerbeverband Obwalden OW
www.gewerbeverband-ow.ch

Kantonal-Schwyzerischer Gewerbeverband SZ
www.ksgv.ch

Kantonal-Solothurnischer Gewerbeverband SO
www.kgv-so.ch

Kantonaler Gewerbeverband Appenzell
Innerrhoden AI
www.kgv-ai.ch

Kantonaler Gewerbeverband Schaffhausen SH
www.gewerbe-sh.ch

Kantonaler Gewerbeverband St. Gallen SG
www.gewerbesg.ch

Kantonaler Gewerbeverband Zürich ZH
www.kgv.ch

Nidwaldner Gewerbeverband NW
www.gewerbe-nw.ch

Thurgauer Gewerbeverband TG
www.tgv.ch

Union cantonale neuchâteloise des
arts et métiers NE
www.cnci.ch

Union Patronale du Canton de Fribourg FR
www.unionpatronale.ch

Union valaisanne des arts et métiers VS
www.uvam-vs.ch

Wirtschaftskammer Baselland BL
www.kmu.org

Wirtschaft Uri
www.wirtschaft-uri.ch

Groupe Construction

Association des Fabricants de Clôtures Suisses
www.vsz-afcs.ch

Association des fournisseurs suisses de
systèmes pour la protection contre le soleil et
les intempéries
www.storen-vsr.ch

Association Green Building Suisse
www.greenbuilding.ch

Association suisse de la branche des portes
www.vst.ch

Association Suisse de l'industrie des Grapiers
et du Béton
www.asgb.ch

Association suisse des carrières de roches
dures
www.vsh-web.ch

Association suisse des entrepreneurs
plâtriers-peintres
www.smgv.ch

Association suisse des entreprises pour
systèmes de plafonds et d'aménagements
intérieurs
www.vsd-innenausbau.ch

Association suisse des maîtres paveurs
www.pflaesterer.ch

Association Suisse des Maîtres Ramoneurs
www.ramoneur.ch

Association Suisse des Marchands de
Matériaux de Construction
www.asmmc.ch

Association Suisse du Carrelage
www.plattenverband.ch

Association Suisse du Commerce de l'Acier
et de la Technique du Bâtiment
www.sshv.ch

cemsuisse, Association de l'industrie suisse
du ciment
www.cemsuisse.ch

CITEC Suisse, Association pour la protection
des eaux et la sécurité des citernes
www.citec-suisse.ch

Communauté d'intérêts de l'Industrie Suisse
du Parquet
www.parkett-verband.ch

Développement Suisse
www.developpement-suisse.ch

Enveloppe des édifices Suisse, Association
suisse des entrepreneurs de l'enveloppe des
édifices
www.gh-schweiz.ch

Fédération romande de métiers du bâtiment

Fédération suisse romande des entreprises
de menuiserie, ébénisterie et charpenterie
www.frm-bois-romand.ch

Fédération suisse romande des entreprises
de plâtrerie-peinture
www.frepp.ch

Liste des organisations membres

feusuisse, Association des Poêliers-Fumistes, Carreleurs et Conduits de fumée
www.feusuisse.ch

HG Commerciale, Société commerciale de la Société suisse des entrepreneurs
www.hgc.ch

Holzbau Schweiz, Association suisse des entreprises de construction en bois
www.holzbau-schweiz.ch

Industrie du bois Suisse, Association suisse des scieries et de l'industrie du bois
www.holz-bois.ch

ISOLSUISSE, Association suisse des maisons d'isolation
www.isolsuisse.ch

Lignum, Economie suisse du bois
www.lignum.ch

PAVIDENSA, Etanchéités Revêtements Suisse
www.pavidensa.ch

Société des Entrepreneurs Suisses en Echafaudages
www.sguv.ch

Société Suisse des Entrepreneurs
www.baumeister.ch

Société suisse des sculpteurs et marbriers
www.vsbs.ch

SolSuisse, Association suisse des commerces spécialisés dans les revêtements de sol
www.solsuisse.ch

suissetec, Association suisse et liechtensteinoise de la technique du bâtiment
www.suissetec.ch

SVIT Suisse, Association suisse de l'économie immobilière
www.svit.ch

swissbrick.ch, Association suisse de l'industrie de la terre cuite
www.swissbrick.ch

Union suisse de la pierre naturelle
www.nvs.ch

Union Suisse des Installateurs-Electriciens
www.usie.ch

Union suisse des maîtres tourneurs
www.drechsler-verband.ch

Union suisse des professionnels de l'immobilier
www.uspi.ch

Union Suisse du Métal
www.smu.ch

Verband Schweizerischer Schreinermeister und Möbelfabrikanten
www.vssm.ch

Groupe Production

Association de l'industrie graphique suisse
www.industrie-graphique.ch

Association des réalisateurs publicitaires
www.verband-werbetechnik-print.ch

Association suisse des armuriers et négociants d'armes spécialisés
www.sbv-asa.ch

Association Suisse des Fabricants et Fournisseurs d'Appareils électrodomestiques
www.fea.ch

Association suisse des maîtres couteliers et de branches annexes

Association suisse des maîtres tailleurs
www.schneidermeisterverband.ch

Association suisse des maîtres tonneliers

Association suisse des manufactures de literie
www.vsb-info.ch

COPYPRINTSUISSE
www.copyprintsuisse.ch

Institut Suisse de l'Emballage
www.svi-verpackung.ch

SWISSMECHANIC, Association suisse d'entreprises mécaniques et techniques
www.swissmechanic.ch

Swiss Plastics
www.swiss-plastics.ch

Union suisse de l'industrie des vernis et peintures
www.vslf.ch

Union suisse des fabricants de timbres
www.stempelfabrikanten.ch

Union Suisse des Graveurs
www.graveurverband.ch

Union suisse des maîtres chaudronniers

Union suisse des métiers de la mode
www.smgv-usmm.ch

viscom, swiss print & communication association
www.viscom.ch

VSS lubes, Association de l'industrie suisse des lubrifiants
www.vss-lubes.ch

Groupe Alimentation et agriculture

Association suisse des brasseries
www.bier.ch

Association suisse des fabricants d'aliments fourragers
www.vsf-mills.ch

Association suisse des fabricants de cigares

Association suisse des fleuristes
www.florist.ch

Association suisse des laiteries moyennes

Association suisse des négociants en fourrages

Association suisse des patrons boulangers-confiseurs
www.swissbaker.ch

Association suisse du commerce de céréales et matières fourragères
www.vsgf.ch

Association Suisse du Commerce des Vins
www.ascv-vsw.ch

CENTRAVO SA
www.centravo.ch

Fédération des Meuniers Suisses
www.dsm-fms.ch

Fédération suisse des spiritueux
www.wineandspirit.ch

FROMARTE, Artisans suisses du fromage
www.fromarte.ch

Fruit-Union Suisse
www.swissfruit.ch

JardinSuisse, Association suisse des entreprises horticoles
www.jardinsuisse.ch

Société coopérative suisse des fabricants de fromage à pâte molle et mi-dure
www.cheese.ch

Société suisse des importateurs et marchands de comestibles
www.casic.ch

Swiss Cigarette
www.swiss-cigarette.ch

SWISSCOFEL, Association Suisse du Commerce Fruits, Légumes et Pommes de terre
www.swisscofel.ch

Syndicat suisse des marchands de bétail
www.viehhandel-schweiz.ch

Union Professionnelle Suisse de la Viande
www.metzgerei.ch

Groupe Transport et énergie

2roues Suisse, Association de la branche du commerce spécialisé des véhicules deux-roues
www.2radschweiz.ch

AEROSUISSE, Fédération faïtière de l'aéronautique et de l'aérospatiale suisses
www.aerosuisse.ch

Association des exploitants de shops de stations-service suisses
www.tankstellenshops.ch

Association du commerce automobile indépendant suisse
www.vfas.ch

Association Suisse d'Achats électro aae société coopérative
www.eev.ch

Association Suisse des Constructeurs Navals
www.bootbauer.ch

Association Suisse des Propriétaires de Dragues et Chalands
www.lastschiffverband.ch

ASTAG, Association suisse des transports routiers
www.astag.ch

auto-suisse, Association importateurs suisses d'automobiles
www.auto-suisse.ch

caravaningsuisse, Union professionnelle suisse de la caravane
www.caravaningsuisse.ch

ESA – Organisation d'achat de la branche suisse de l'automobile et des véhicules à moteur
www.esa.ch

Fédération des Carrossiers Romands
www.fcr.ch

FIGAS, Fiduciaire de la branche automobile suisse SA
www.figas.ch

SAA Swiss Automotive Aftermarket
www.aftermarket.ch

Swiss Helicopter Association
www.sha-swiss.ch

Union pétrolière
www.petrole.ch

Union Suisse des Carrossiers
www.vsci.ch

UPSA, Union professionnelle suisse de l'automobile
www.agvs.ch

VASSO, Association des détenteurs de points de collecte des automobiles hors d'usage de Suisse et de la Principauté du Liechtenstein
www.vasso.ch

Groupe Commerce

ASMAS Commerce de sport Suisse
www.sportbiz.ch

Association du Commerce d'Art de la Suisse
www.khvs.ch

Association professionnelle suisse des commerçants en peinture
www.farbenschweiz.ch

Association Suisse de Vente à Distance
www.vsv-versandhandel.ch

Association suisse des commissaires-priseurs
www.auktionatoren.ch

Association suisse des détaillants d'articles de voyage et de maroquinerie
www.vsrld.ch

Association suisse des détaillants en alimentation VELEDES
www.veledes.ch

Association suisse des distributeurs de boissons
www.vsg-asdb.ch

Association Suisse des magasins spécialisés en Horlogerie et Bijouterie
www.detail.ch

Association suisse des négociants de kiosques
www.kioskinhaber.ch

Association Suisse des Négociants en Philatélie
www.sbhv.ch

Liste des organisations membres

Association Suisse pour la Vente Directe
www.svdf.ch

chaussuresuisse
www.schuhschweiz.ch

Communauté du commerce suisse en tabacs
www.swiss-tobacco.ch

ElectronicPartner Suisse SA
www.electronicpartner.ch

imaging swiss – der Fotoverband
www.imagingswiss.ch

möbelschweiz, Association suisse industrie
et négoce du meuble
www.moebelschweiz.ch

Papedis, Société coopérative d'achat et de
papetiers
www.papedis.ch

Swissavant, Association économique
Artisanat et Ménage
www.swissavant.ch

Swiss Fashion Stores
www.swiss-fashion-stores.ch

SwissFur, Association professionnelle suisse
de la fourrure
www.swissfur.ch

SWISS LABEL, Société pour la promotion
des produits et services suisses
www.swisslabel.ch

Syndicat Suisse des Antiquaires &
Commerçants d'Art
www.vsak.org

Union suisse des commerces spécialisés en
radio, télévision et multimédia
www.vsrts-usrts.ch

Union suisse des marchands de cuir

Union suisse des marchands forains
www.marktverband.ch

Union suisse des papèteries
www.papeterie.ch

Union suisse du commerce de lait, beurre et
fromage

Groupe Loisirs et tourisme

Association Suisse des Guides de Montagne
www.4000plus.ch

CafetierSuisse
www.cafetier.ch

Fédération Suisse des Casinos
www.switzerlandcasinos.ch

GastroSuisse, Fédération de l'hôtellerie et de
la restauration
www.gastrosuisse.ch

hotelleriesuisse, Société suisse des hôteliers
www.hotelleriesuisse.ch

Photomed, Association solariums suisses
www.photomed.ch

ProCinema, Association suisse des
exploitants et distributeurs de films
www.procinema.ch

Société romande des commerçants itinérants

Swiss Catering Association, Association
faitière de la restauration collective
www.swisscatering.ch

Swiss Outdoor Association
www.swissoutdoorassociation.ch

SWISSPLAY, Association suisse de la
branche des automates de jeux
www.swissplay-public.sharepoint.com

Groupe Santé

AKUSTIKA, Association suisse des
audioprothésistes
www.akustika.ch

ASEPIB, Association Suisse d'Esthéticiennes
Propriétaires d'Instituts de Beauté
www.asepib.ch

Association ARTISANA
www.artisana.ch

Association Pied & Chaussure
www.osm-schuhtechnik.ch

Association Spitex privée Suisse
www.spitexpriveesuisse.ch

Association Suisse de l'Optique
www.sov.ch

Association suisse des droguistes
www.drogistenverband.ch

Association suisse des médecins indépendants
travaillant en cliniques privées et hôpitaux
www.asmi.ch

Association Suisse des Pharmacies de
Service Direct
www.vsva.ch

Association Suisse des Spécialistes de
l'Audition
www.verband-hoerakustik.ch

Association Suisse des Spécialités
Pharmaceutiques Grand Public
www.assgp.ch

Association suisse des techniciens en
orthopédie
www.svot.ch

Association Suisse du Commerce Dentaire
www.svdh.ch

Association Suisse pour les Médicaments de
la Médecine Complémentaire
www.asmc.ch

Cliniques Privées Suisses
www.privatehospitals.ch

FASMED, Fédération des associations suisses
du commerce et de l'industrie de la
technologie médicale
www.fasmed.ch

Fédération Suisse des Centres Fitness
et de Santé
www.fscf.ch

Foederatio Medicarum Practicarum
www.fmp-net.ch

Groupe Mutuel Assurances
www.groupemutuel.ch

IG FBF, Interessengemeinschaft
Fachbetriebe für behindertengerechte
Fahrzeugumbauten
www.igfbf.ch

Intergenerika
www.intergenerika.ch

pharmaSuisse, Société Suisse des
Pharmaciens
www.pharmasuisse.org

Schweizer Fachverband für Kosmetik SFK
www.sfkinfo.ch

Swiss Biotech Association
www.swissbiotech.org

Swiss Dental Laboratories
www.vzls.ch

swiss safety, Association suisse
d'entreprises EPI
www.swiss-safety.ch

Groupe Services

adlatus Suisse, Réseau d'expérience et de
compétences
www.adlatus.ch

Allpura, Association des entreprises suisses
en nettoyage
www.allpura.ch

Association des entreprises suisses de
services de sécurité
www.vssu.org

Association des industries créatives de Suisse
www.kreativwirtschaft.ch

Association professionnelle des détectives
privés suisses
www.fspd.ch

Association PRS PET-Recycling Schweiz
www.petrecycling.ch

Association suisse de network marketing
www.svnm.ch

Association Suisse des Banques de Crédit et
Etablissements de Financement
www.vskf.org

Association suisse des entreprises
d'entretien des textiles
www.textilpflege.ch

Association Suisse des Gérants de Fortune
www.vsv-asg.ch

Association Suisse des Sociétés de Factoring
www.factoring-verband.ch

Association Suisse des Sociétés de Leasing
www.leasingverband.ch

Association Suisse des Sociétés Fiduciaires
de Recouvrement
www.vsi1941.ch

Association Suisse pour la Formation des
Cadres
www.svf-asfc.ch

Association suisse pour les techniques de
l'environnement
www.svut.ch

Assurance des métiers Suisse
www.assurancedesmetiers.ch

BfB Société fiduciaire
www.bfb.ch

Bureau Suisse de Coordination pour Feux
d'artifice
www.feuerwerk-skf.ch

coiffureSUISSE, Association suisse de la
coiffure
www.coiffuresuisse.ch

Communication Suisse, Organisation faîtière
de la communication commerciale
www.ks-cs.ch

Fédération Suisse des Ecoles Privées
www.swiss-schools.ch

FICAL Coopérative de financement
www.fical.ch

FIDUCIAIRE[SUISSE, Union Suisse des
Fiduciaires
www.treuhanduisse.ch

Forum OAR, Forum suisse des organismes
d'autorégulation
www.forum-sro.ch

Gewerbe-Treuhand AG
www.gewerbe-treuhand.ch

greenSys AG
www.greensys.ch

OBT SA
www.obt.ch

Pistor SA, Service de boulangerie-pâtisserie-
gastronomie
www.pistor.ch

PME Next, Fondation pour la transmission
des PME
www.kmunext.ch

Publicité Extérieure Suisse
www.aussenwerbung-schweiz.ch

SIBA, Association Suisse des Courtiers en
Assurances
www.siba.ch

SUISSEDIGITAL, Association des réseaux de
communication
www.suissedigital.ch

swiss export, Association suisse
d'exportation
www.swiss-export.com

swissstaffing, Union suisse des services de
l'emploi
www.swissstaffing.ch

Union Suisse Creditreform
www.creditreform.ch

Verband Schweizerischer Handelsschulen
www.handelsschulverband.ch

Groupe Promotion des arts et métiers

Allgemeine Gewerbeschule Basel
www.agsbs.ch

ASGA Pensionskasse
www.asga.ch

Liste des organisations membres

BGOST Bürgschaftsgenossenschaft für KMU
www.bgost.ch

Caisse de compensation des arts et métiers
suisses
www.ak105.ch

CC Centre, Coopérative de Cautionnement
pour PME
www.bgm-ccc.ch

Chambre neuchâteloise du commerce et de
l'industrie
www.cnci.ch

Chambre valaisanne de commerce et
d'industrie
www.cci-valais.ch

Coopérative romande de
cautionnement – PME
www.crcpme.ch

CSC, Centrale suisse de cautionnement pour
les arts et métiers

IFCAM, Institut suisse pour la formation des
cadres d'entreprise
www.ifcam.ch

proparis, Prévoyance arts et métiers Suisse
www.proparis.ch

Société coopérative NEuchâtel Interface PME
www.crcpme.ch



Le Journal des arts et métiers
en ligne et en kiosque

www.arts-et-metiers.ch



usam – Numéro 1 des PME suisses

Schweizerischer Gewerbeverband

Union suisse des arts et métiers

Unione svizzera delle arti e mestieri

Schwarztorstrasse 26, case postale, 3001 Berne · téléphone 031 380 14 14, fax 031 380 14 15 · info@sgv-usam.ch

www.sgv-usam.ch |  [@gewerbeverband](https://twitter.com/gewerbeverband) |  www.facebook.com/usamsgv